

Pétition : La détention de Mohamed Smain est une honte pour l'Algérie !



Mohamed Smain, militant des droits de l'homme

Mohamed Smain, militant des droits de l'homme, ancien vice président de la LADDH, figure nationale dans la lutte pour la vérité sur le sort des disparitions forcées, est en prison à Relizane.

La justice de son pays a jugé qu'il devait purger, en juin 2012, deux mois de prison prononcés contre lui en 2002 pour avoir dénoncé dans des journaux «des crimes imaginaires» de la milice d'auto défense de sa wilaya.

210 citoyens enlevés manquent à l'appel à Relizane à la fin des années 90. Les charniers où gisent des disparus ont été localisés et des restes humains exhumés et identifiés.

La justice a choisi d'instruire une autre plainte pour un autre délit. Celui de «diffamation» pour des articles de presse où Mohamed Smain évoquait les disparus de Relizane.

Les procès en diffamation ont établi, devant la presse algérienne et internationale, la réalité des faits et des responsabilités des acteurs cités. La cour de Relizane a persisté à recourir à la peine de prison contre Mohamed Smain.

Près de dix années plus tard, la cour suprême a rejeté le pourvoi en cassation de la défense.

Dix années au cours desquels la santé de Mohamed Smain, 70 ans, moudjahid de la wilaya 5, s'est dégradée. Le militant humanitaire a subi un triple pontage coronarien et soigne aujourd'hui un cancer de la prostate.

Ses avocats ont introduit, aussitôt connu la décision de la cour suprême, une demande d'expertise médicale afin de sursoir à l'exécution de la peine de prison.

Cette procédure, prévue par la loi, devait suivre son cours lorsque le procureur général de Relizane a opéré à l'arrestation de Mohamed Smain le mardi 19 juin.

L'incarcération d'une figure internationalement reconnue pour son combat pour le respect de la personne humaine est une honte pour l'Algérie. Elle l'est d'autant plus qu'elle veut, sur un militant affaibli par la maladie, symboliquement punir la dénonciation de crimes imprescriptibles dans le droit de la communauté humaine. Au moment où les peuples de la région avancent vers plus de liberté, de transparence, et de respect du droit humanitaire, la choquante détention de Mohamed Smain veut prendre l'Algérie en otage de ses années les pires de violence et d'arbitraire.

Nous signataires de ce texte d'indignation, refusons cette escalade irresponsable. Nous demandons la libération sans délais de Mohamed Smain et la mise en oeuvre de l'expertise médicale demandée sur son état de santé. Nous demandons que la lumière soit faite sur les conditions qui ont décidé de cette incarcération inique au préjudice considérable pour le crédit de notre pays déjà bien entamé.

Pétition : La détention de Mohamed Smain est une honte pour l'Algérie !

Les premiers signataires

Ali Yahia Abdenour (président d'honneur LADDH), Nourredine Benissad (Président LADDH), Mostefa Bouchachi (Député), Zerrouki Abdelkader (Sénateur), Boudjemâa Guechir (président LADH), Madjid Bencheikh (ancien président Amnesty International), Dahou Djerbal (universitaire), Selma Hellal (Editrice), Arezki Ait Larbi (Journaliste, éditeur), Mohamed Harbi (Historien), Sadek Hadjres (militant), Mohamed Hachemaoui (politologue), Habib Tengour (écrivain), Ahmed Halli (journaliste), Aissa Kadri (universitaire), Abdelkrim Boudra (Formateur, chef d'entreprise), Fodil Boumala (universitaire), Tahar Khelil (militant des droits de l'homme), Salima Ghezali (Directrice de publication), Sid Ahmed Semiane (Auteur, photographe), Idir Achour (SG CLA), Adlène Meddi (Redacteur en chef El Watan), Amel Blidi (journaliste), Rahim Razigat (responsable associatif), ! Brahim Tazagart (écrivain éditeur), Madjid Madekhi (journaliste), Bousad Ouadi (éditeur), Mustapha Mangouchi (Editeur), Abdelmoumène Khelil (LADDH), Nourredine Ahmine (avocat), Tazairt Smaïn (Etudiant), Cherif Aissat (universitaire), Said Djafer (journaliste), Daikha Dridi (journaliste), Yasmine Ferchiche (universitaire), Mohamed Mehdi (journaliste), Mustapha Benfodil (auteur, journaliste), Safia Fahassi (épouse journaliste Fahassi disparu), Ouali Ait Yahia (universitaire), Arezki Lakabi (cadre supérieur), Hakim Addad (militant politique), Redouane Boudjemâa (Universitaire), Hassan Ferhati (famille de disparus), Brahim Hadj Slimane (journaliste-auteur), Abed Charef (auteur), Samia Chala (réalisatrice), Faical Medjahed (journaliste), Hadj Moussa (militant syndical), Ahmed Dahmani (maitre de conférence), Djemâa Mazouzi (Universitaire), Ahmed Hanifi (formateur), Ali Ihaddadene (enseignant), Fersaoui Abdelouhab (Président Raj), Tin Hinan Hocine (étudiante), Younes Boubaker (Représentant Commercial), Thana Mezaguer (étudiante), Ghiles El Kadi (etudiant), Anis Chellouche (etudiant), Nabil Louahala (Respon-

sable Marketing), Sihem Abdoun (Etudiante), Cherif Hadjem (comédien), Sid Ali Hamrouche (Etudiant), Mahfoud Lakroun (comédien), Yassine Temlali (journaliste), Belbahar Omar (Etudiant), Malika Haffad (journaliste), Tinhinan El-Kadi (étudiante), Kamel Yahiaoui (artiste plasticien), Redouane Khaled (Etudiant), Tewfik Hakem (Journaliste), Zhor Lazri (Etudiante), Mehdi Bekkour (étudiant), Zaïdi Halim (étudiant), Mekki Sofiane (étudiant), Ibtissem Mahdi (étudiante), Mehdi Belkacem (étudiant), Abdenour Ziani (cinéaste), Mehdi Omar Hadj Arab (étudiant), Hichem Ait-Hammoudi (Responsable de Trésorerie), Rachedi Belkacem (Fonction libérale), Rachedi Adda (Professeur Lycée), Sgheir Mohamed (Professeur Lycée, Correspondant de presse), Rachedi Abdelkader (Professeur), Bendjaada Mohamed (Cadre OPGI), Djamel Achour (Retraite), Zebar Abdelkader (Universitaire), Djeljal Abdelkader (Avocat), Benaouda Belalia (Cadre DJS), Ahmed Fodil (Chirurgien), Derouiche Adda (Famille Disparus), Mokhtar Bendoubaba (Avocat) Lakhdar Bendoubaba (Avocat), Rachid Bendoubaba (Pédiatre), Omar Fateh (Médecin), Sid Ahmed Boudefir (Entrepreneur), Sid Ahmed Messouda (Pharmacien), Ahmed Ouafi (Importateur), Abdelkader Ouafi (Fellah), Ihsane El Kadi (journaliste), Karima Nekka (responsable PR), Bernard Noël (écrivain), Awel-Haouati (étudiante), Farid Farah (universitaire), Djamilia Ait Yala (Praticienne santé), Hanane Bouzidi (photographe, cinéaste), Bachir Derrais (cinéaste, producteur), Kader Kada (comédien), Djamel Guerid (universitaire), Saïd Khatibi (journaliste), Salim Ghezali (journaliste), Elias Temlali (journaliste), Amara Lakhous (écrivain), Omar Bouraba (gérant entreprise), Khadidja Chouit (journaliste, editrice), Ahmed Halfaoui (cadre), Abdenour Houchiche (militant associatif), Chawki Amari (journaliste écrivain), Farouk Djouadi (journaliste), Mohamed Mebtoul (universitaire), Samira Radji (pharmacienne), Elias Temlali (journaliste)